



Grande-Vallée  
LE BONHEUR DE VIVRE CÔTE-A-CÔTE

## AVIS PUBLIC

---

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté le RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-02-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-02 RELATIF À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au [www.grande-vallee.ca](http://www.grande-vallee.ca), sous l'onglet règlement.

Donné à Grande-Vallée, ce 10<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Ghislaine Bouthillette  
Greffière-trésorière et directrice générale

---

Je, soussignée, résidant à Grande-Vallée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 10 septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de septembre 2024

Ghislaine Bouthillette  
Greffière-trésorière et directrice générale